



2013 DU 334 Dénomination place Lise et Artur London (12e).

PROJET DE DELIBERATION

EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Lors de la séance des 15 et 16 octobre 2012, vous avez émis le souhait que le nom de Lise et Artur London soit attribué à un lieu de la capitale.

Il vous est aujourd'hui proposé de rendre hommage à Lise et Artur London, militants communistes et résistants, en attribuant leur nom à la place située à l'intersection du boulevard Poniatowski, de l'avenue de la Porte de Charenton et de la rue Ferdinand de Béhagle, à Paris 12e.

Artur London naît le 1^{er} février 1915, à Ostrava, en Tchécoslovaquie et Lise, née Elizabeth Ricol, le 15 février 1916, à Montceau-les-Mînes, en Saône-et-Loire.

Ils se rencontrent en 1934. Brigadistes en Espagne aux côtés des républicains espagnols pendant la guerre civile en 1937, ils sont résistants de la première heure sur le sol français pendant l'Occupation. Artur London est arrêté en 1940, Lise London en 1942. Ils sont déportés lui à Mauthausen, elle à Ravensbrück puis à Buchenwald.

En 1949, le couple s'installe à Prague. Artur London est nommé vice-ministre des Affaires étrangères. Il est arrêté en 1951 et devient l'un des quatorze accusés du procès de Prague en 1952, à qui l'on arrache sous la torture des aveux de conspiration contre l'Etat, qui se révèlent fabriqués par la suite. Artur London échappe à la peine de mort, mais est condamné à la prison à perpétuité. Il est réhabilité en 1956.

En 1968, le couple raconte cette période de leur vie dans le livre *L'aveu* qui sera ensuite adapté en film par Costa-Gavras sous le même titre en 1970. Les rôles de Lise et Artur London sont interprétés par Simone Signoret et Yves Montand.

Le chanteur Jean Ferrat parle d'eux dans sa chanson contre le stalinisme *Le bilan* « Vous aviez nom Kostov ou London ou Slánsky ».

Artur London décède le 7 novembre 1986, à Paris et Lise London décède le 31 mars 2012, à Paris.

Si vous en étiez d'accord, la dénomination "place Lise et Artur London" serait attribuée à la place située à l'intersection du boulevard Poniatowski, de l'avenue de la Porte de Charenton et de la rue Ferdinand de Béhagle, à Paris 12e, conformément au plan annexé au présent exposé des motifs, en dérogation à la règle qui prévoit que le nom d'une personnalité ne peut être attribué à une voie publique de Paris que cinq ans au plus tôt après son décès.

Je vous prie, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

Le Maire de Paris

2013 DU 334 Dénomination place Lise et Artur London (12e).

Le Conseil de Paris
siégeant en formation de Conseil Municipal

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le projet en délibération en date du _____ par lequel M. le Maire de Paris propose d'attribuer la dénomination "place Lise et Artur London" à la place située à l'intersection du boulevard Poniatowski, de l'avenue de la Porte de Charenton et de la rue Ferdinand de Béhagle, à Paris (12e) ;

Vu le plan annexé audit exposé des motifs ;

Vu l'avis du Conseil du 12e en date du _____ ;

Sur le rapport présenté par M. Anne HIDALGO, au nom de la 8e commission,

Délibère :

Article 1 : La dénomination "place Lise et Artur London" est attribuée à la place située à l'intersection du boulevard Poniatowski, de l'avenue de la Porte de Charenton et de la rue Ferdinand de Béhagle, à Paris (12e).

Article 2 : Il est dérogé à la délibération du Conseil Municipal en date du 23 décembre 1932, modifiée par la délibération du 9 décembre 1938, portant nouvelle réglementation relative à la dénomination des voies de Paris.